

Le 10 février 2014

Conseil scolaire
Adresse 1
Adresse 2
Ville, Province
Code postal

XXX XXX,

Nous avons le plaisir de vous informer que le Conseil ontarien des directrices et directeurs de l'éducation (CODE) financera, de concert avec le ministère de l'Éducation, la phase 3 de l'Initiative de recherche sur l'innovation au 21^e siècle (2013-2014), anciennement nommée Projets pilotes portant sur l'enseignement et l'apprentissage au 21^e siècle et Projets stratégiques du 21^e siècle. Cette subvention vise à permettre la poursuite des projets d'innovation lancés en 2011-2012 et 2012-2013 qui, en s'appuyant sur des pratiques d'enseignement et d'apprentissage novatrices et intégrant la technologie, ont une influence positive sur l'engagement, l'apprentissage, le rendement et le bien-être des élèves ainsi que sur leur acquisition de compétences de haut niveau adaptées au 21^e siècle.

Veillez trouver ci-joint une lettre d'entente précisant les fonds attribués à votre conseil scolaire et les critères de financement pour 2013-2014. Afin de tenir compte des progrès accomplis par les conseils au cours de la dernière année, des modifications ont été apportées au modèle de financement de la phase 3 de l'Initiative de recherche sur l'innovation au 21^e siècle. De plus, des nouvelles ressources à l'appui de la mise en œuvre sont maintenant disponibles pour continuer à systématiser et à développer des pratiques d'enseignement et d'apprentissage de nouvelle génération, pleines de promesses et adaptées au 21^e siècle. Veillez trouver ci-dessous des renseignements supplémentaires.

Phase 3 – Initiative de recherche sur l'innovation

Le CODE et le ministère de l'Éducation s'intéressent toujours à mieux comprendre l'impact des technologies sur l'évolution de la pratique pédagogique et sur le renforcement de l'engagement, de l'apprentissage, du bien-être et du rendement des élèves. L'accent sera mis sur les compétences clés de haut niveau du 21^e siècle, comme la pensée critique, la créativité, la communication, la collaboration et l'entrepreneuriat. À la phase 3 (2013-2014), les objectifs généraux de l'initiative s'inspireront des pratiques prometteuses et des leçons tirées de la phase 1 (2011-2012) et de la phase 2 (2012-2013). Ils continueront principalement à :

- promouvoir l'innovation locale et le leadership dans l'enseignement et l'apprentissage (nouvelle génération) du 21^e siècle;
- favoriser la prise de décision fondée sur les données probantes et les recherches portant essentiellement sur le noyau pédagogique. Alors que nous nous apprêtons à systématiser les pratiques prometteuses, il devient de plus en plus important de vous assurer que votre conseil scolaire rassemble des éléments probants solides des incidences sur l'apprentissage des élèves;
- situer les efforts d'innovation locaux de l'Ontario dans le contexte plus vaste des recherches internationales actuelles sur les caractéristiques des conseils scolaires performants, de la réforme d'un système dans son ensemble reposant sur les pratiques pédagogiques efficaces qui intègrent la technologie et des preuves qui émergent sur « l'efficacité au 21^e siècle » dans des environnements pédagogiques novateurs;

- encourager un engagement à l'échelle du secteur, à favoriser une compréhension commune et à soutenir, afin d'optimiser l'apprentissage, le renforcement des capacités et la mobilisation du savoir lors du développement de pratiques intégrant la pédagogie et la technologie.

Financement de la phase 3

Des modifications ont été apportées au modèle de financement de la phase 3 afin de tenir compte des progrès réalisés par tous les conseils scolaires, pour élargir et consolider leurs travaux, et ne plus se contenter de quelques « foyers d'innovation ». Nous vous incitons à étudier les possibilités pour étendre les leçons tirées en 2012-2013 à plus de classes, d'écoles, voire dans tout le conseil scolaire. Ainsi, l'approche pour l'attribution des fonds à la phase 3 change, passant d'une méthode d'affectation basée sur les projets à une méthode selon laquelle chaque conseil scolaire recevra un montant de base (80 000 \$, conformément au financement des projets à l'échelle du système en 2012-2013) et une allocation par élève.

Le financement vise à soutenir des activités de renforcement des capacités, le développement de ressources, la coordination, la recherche et l'acquisition de technologies numériques (jusqu'à 50 % de l'allocation) à l'appui du perfectionnement professionnel ou de l'apprentissage des élèves.

Veillez signer et retourner la lettre d'entente ci-jointe au CODE pour faire état de votre participation. De plus, veuillez remplir **au plus tard le 21 février 2014** l'Appendice A : Phase 3 – Coordonnées du conseil scolaire et renseignements à propos de l'Initiative de recherche sur l'innovation.

PHASE 3 : APPUI À LA MISE EN ŒUVRE

Publication des résultats issus de l'étude et résumé de la phase 2

Le ministère de l'Éducation et le CODE reconnaissent que vous avez pris des engagements importants et avez beaucoup investi pour participer à des travaux de recherche concertés et étudier de manière systématique l'impact de la pédagogie intégrant la technologie. Pendant l'année scolaire 2012-2013, les 72 conseils scolaires et une école provinciale ont collaboré avec le CODE, le ministère de l'Éducation et le groupe de recherche externe du Service des programmes d'études Canada (CSC) à l'étude concernant les *Projets pilotes portant sur l'enseignement et l'apprentissage au 21^e siècle et Projets stratégiques du 21^e siècle*. L'étude a commencé en 2011-2012 (phase 1) avec 47 équipes de projets et s'est élargie en 2012-2013, à 90 projets dans l'ensemble du secteur.

À la phase 2, 1 600 écoles, plus de 4 500 enseignantes et enseignants et quelque 100 000 élèves ont participé aux projets d'innovation locaux. Dans la note de service du 26 juin 2013, vous avez pu prendre connaissance de quelques-uns des premiers résultats. Les conseils scolaires étaient également invités à désigner une équipe pour la table ronde du 29 octobre 2013, au cours de laquelle les résultats généraux de la province ont été présentés. On trouve le rapport final et le résumé au site Web du Ministère au <http://edu.gov.on.ca/fre/research/projects.html#digital>.

Possibilités concernant la mobilisation des pratiques efficaces

(De nouvelles publications et vidéos présentent les pratiques locales et fournissent des liens internationaux)

Le ministère de l'Éducation et le CODE se rendent compte du nombre important de priorités que doivent gérer les éducatrices et éducateurs et des défis que pose la participation du personnel à des événements hors du conseil, comme la Table ronde du 29 octobre sur l'enseignement et l'apprentissage au 21^e siècle à Toronto. Nous souhaitons souligner que, ce jour-là, les 72 conseils scolaires et les écoles provinciales se sont faits un point d'honneur à former une communauté d'apprentissage professionnelle très engagée dans les travaux d'innovation en cours, ce qui est essentiel pour garantir la réussite des élèves et maintenir le rôle de l'Ontario dans le monde comme chef de file de l'éducation. Le ministère et le CODE ont la ferme volonté de mobiliser le savoir et les pratiques efficaces qui se développent dans toute la province. Les leçons tirées de la phase 2 (2012-2013) concordent avec les tendances

internationales concernant l'apprentissage du 21^e siècle et les nouveaux thèmes issus des consultations publiques sur l'élaboration de la prochaine étape de la stratégie d'éducation de l'Ontario. Le ministère de l'Éducation lance quatre véhicules à l'appui de la mobilisation du savoir :

- 1) **Enseignement et apprentissage au 21^e siècle - Faits en bref, Hiver 2014** : donne un aperçu des activités en cours et de leurs effets jusqu'à présent. Elle présente aussi les nouvelles activités (ci-joint).
- 2) **Propos recueillis au cours de la table ronde 2013** : présente les messages clés qui sont ressortis des discussions lors de la table ronde du 29 octobre et les questions qui se posent aux conseils scolaires de district au moment de se lancer dans les prochaines étapes (ci-joint).
- 3) **Ce que nous apprend la recherche** : présente un court résumé de la recherche qui aide actuellement les éducatrices et éducateurs à prendre des décisions concernant les stratégies à suivre et les investissements à faire dans le cadre de la phase 3 (2013-2014) de l'initiative sur l'enseignement et l'apprentissage au 21^e siècle (ci-joint).
- 4) **Nouveau domaine « 21st century learning » EduGAINS** : donne accès à un éventail de ressources et à des éléments probants sur les répercussions pour aider les éducatrices et éducateurs à intégrer des innovations basées sur la pédagogie et la technologie et à renforcer ainsi l'engagement, l'apprentissage, le bien-être et la réussite des élèves (www.eduqains.ca). De l'information en langue française sera bientôt disponible au site Web www.edusourceontario.com.

Si vous avez des questions au sujet des projets d'innovation ou sur le processus pour remplir les pièces jointes, veuillez contacter la personne-ressource chargée de l'enseignement et de l'apprentissage au 21^e siècle au bureau régional du ministère de l'Éducation.

Bureau régional	Personne-ressource principale
Région de Toronto	Rob DeRubeis (conseils scolaires de langue anglaise) Rob.DeRubeis@ontario.ca
	Nancy Gilbert (conseils scolaires de langue française) Nancy.Gilbert@ontario.ca
Ottawa	Michel Chartrand (conseils scolaires de langue anglaise) Michel.Chartrand@ontario.ca
	Maurice Glaude (conseils scolaires de langue française) Maurice.Glaude@ontario.ca
Barrie	Bob Stones Robert.Stones@ontario.ca
London	Joan Fallis Joan.Fallis@ontario.ca
Sudbury-North Bay	Stephen Simard Stephen.Simard@ontario.ca
	Irène Charette (conseils scolaires de langue française) Irene.Charette@ontario.ca
Thunder Bay	Carol-Lynne Oldale Carol-Lynne.Oldale@ontario.ca

Tandis que nous apprenons ensemble la marche à suivre dans ce contexte dynamique, vos contributions aident à définir les domaines d'action prioritaires de la province et le programme d'enseignement et d'apprentissage du 21^e siècle de l'Ontario.

Au nom du ministère de l'Éducation et du CODE, je vous réitère mes remerciements non seulement pour votre leadership et votre engagement soutenus à l'égard de l'innovation, mais aussi pour donner aux élèves les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour réussir aujourd'hui et demain.

Signé à l'origine par :

Frank Kelly

Cc :

Grant Clarke, sous-ministre adjoint, ministère de l'Éducation
Janine Griffore, sous-ministre adjointe, ministère de l'Éducation
Karen Gill, directrice, ministère de l'Éducation
Kathy Verduyn, directrice, ministère de l'Éducation
Denys Giguère, directeur, ministère de l'Éducation
Agente ou agent de supervision en administration des affaires des conseils scolaire
Personnes-ressources des projets pilotes sur l'innovation 2012-2013

Pièces jointes